



Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 011-211101951-20260429-D252026-BF

S²LO

2026/037

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 25/2026

Date convocation : 23/04/2026
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11

Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt neuf avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames LOISEL Marie-France 2^{ème} adjointe, Anne-Lawrence HERAULT – Mélanie MUZAS, conseillères

Messieurs : Patrick MONOD 1^{er} Adjoint, Olivier JURADO 3^{ème} Adjoint, Michel COURTESSOLE – Stéphane GORGUES – Dorian RASCOL, conseillers municipaux.

Absent excusé : Lucy EVANS, Régine BEAUPERE.

Procurations :

Secrétaire de séance : Dorian RASCOL

Objet : Approbation du Budget Primitif Communal – Exercice : 2026.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025.

Les dépenses et les recettes de **la section de fonctionnement** s'équilibrent à la somme de :
1 163 412.87 Euros.

Les dépenses et les recettes de **la section d'investissement** s'équilibrent à la somme de :
855 297.71 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte à l'unanimité, le budget primitif chapitre par chapitre tel qu'il lui a été présenté.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

